



Belle mère perdu pour droit de garde en l'absence du papa

Par **ternier**, le **02/03/2009** à **12:06**

Mon mari est militaire ,nous avons eus une petite fille de 5 mois et lui a une petite fille de 5 ans le pb c'est qu'il est muté 6 mois à l'etranger !!on se demande si j'ai le droit de prendre la petite pendant les vacances en son absence ?car la maman ne veut pas ,mais nous oui car aussi non elle va perdre c'est relation avec sa petite soeur deja difficile car on ne la voit pas beaucoup!!!

merci de votre reponse.

doit on prendre un avocat ?